

Avant propos

Après avoir dépassé les premiers stades du nourrisson, nous nous retrouvons comme le diraient les freudiens dans « le stade Phallique », dont certains semblent y rester toute leur vie. De manière plus raisonné, l'enfant s'inscrit, selon un certain psychanalyste « dans un processus de développement cognitif naturel ». À ces âges m'a-t-on dit, c'est à ce moment que l'humain apprend et développe ses connaissances du monde qui l'entoure et les relations avec ses pairs. Se développera alors une subjectivité de ce monde. Notre monde, si complexe, barbare, difforme, pauvre, mais tout aussi harmonieux, joyeux et riche. Quelle antinomie... Me souvins-je un jour avoir été grondé par un animateur de centre aéré pour une chose dont je n'étais pas l'auteur. Une fois de retour au domicile le soir, j'avais demandé à ma mère « pourquoi il m'a grondé alors que ce n'était pas moi qui aie dit ce gros mot ? c'est pas juste ! ». « On ne peut pas toujours être juste dans la vie » m'avait-elle répondu. Ainsi j'ai haï, comme un enfant de 6 ans le ferait, cet animateur pour cette injustice. Ce n'était qu'une première injustice parmi tant d'autres à venir où existante bien auparavant déjà. Il semblerait qu'il faille la « Justice » pour que les êtres humains vivent dans un monde harmonieux. Mais qui est-elle ? Un ami, lui me dit de la définir par l'abnégation. Qu'est-ce qui est injuste ? Car l'injustice nous la voyons, la justice pas forcément. Il me donna l'exemple de la différence de traitement qu'il peut inconsciemment donner à ses élèves de L2. Cette question ne fera pas l'objet d'une argumentation monologuée mais j'en retiens le thème de la justice comme fil rouge de ce second roman.

Chapitre 1

À la légèreté plus ou moins humide, la brume peut se vêtir d'un doux linge comme d'un épais manteau ; assombrissant alors le paysage nous voilant par la même occasion notre champ de vision. Mais quel que soit sa densité, il peut à tout moment être chassé par un éclat de lumière.

Un..., un bon dossier de clôturé. C'est ce que pensait à cet instant cet homme épuisé par des mois de stress intense. Il y avait bien longtemps qu'il ne s'accordait plus le sommeil, se torturant encore et encore jusqu'à ce que le présumé innocent soit déclaré coupable et condamné pour cette ignominie. Comment avaient-ils pu laisser courir cette affaire alors que bon nombre demandait justice ? Affalé dans son fauteuil de bureau, l'homme vint se frotter les yeux de sa main droite, se broyant la paupière gauche de son index et la paupière droite de son pouce. Après avoir cligné des yeux comme pour balayer les événements récents et revenir sur un présent remis au propre, l'homme rabattit d'un geste déterminé la couverture du classeur. Il le prît et le rangea dans une bannette nommée : « *Clôturé ; à Archivé* ». Ce dernier se dirigea alors vers la porte de son cabinet, enfila son manteau et sorti pour aller rejoindre sa voiture.

*

Les roues du 4X4 s'arrêtèrent et le chauffeur éteignit le moteur. Des Richelieu en cuir noir posèrent pieds à terre. Leur propriétaire sortit ainsi de la voiture avant de s'éloigner de quelques pas. Le climat était frais en ce mois de mai. Plus encore sur cette falaise de cette côte normande où soufflait un vent violent. Les bribes de chiendents qui ornaient la côte sifflaient un bruit strident à chaque battement de mesure de cette bourrasque. Au troisième plan de cette photo paysagée se tenait un gamin pas plus grand qu'un malamute au garrot. Assis sur l'un des rochers, il contemplait l'horizon qui se montrait dégagé à cette heure de la journée.

*

Elle eut porté bien des noms et des surnoms. De Paname à Saturne, de Ripa à Pantin, comme aimait la nommer Victor Hugo, cette Ville lumière, que certains ont qualifiée de cité de l'amour, de plus belle ville du monde ; Elle, la capitale de la mode, la capitale de la gastronomie, la capitale de bien des considérations, se retrouvait rattrapée aujourd'hui, par son côté le plus nauséabond. Derrière ses avenues illuminées et ses monuments sublimés de leur parures dorées, se cachaient la noirceur des ruelles empestant la pisse et la merde de cette précarité grandissante. Peu nombreux étaient les touristes ayant connaissance de cette toile de mauvais goût. Une joue tournée vers l'Ouest, les touristes pouvaient y découvrir un Sacré Cœur resplendissant pouvant les

mener vers un « mur des je t'aime ». Une joue tournée vers l'Est, ces mêmes touristes pouvaient découvrir les déboires de quartiers du 18ème arrondissement, délaissés par les institutions. En cette fin d'après-midi de septembre, la lumière s'assombrissait progressivement sur cette avenue. Certains enfants jouaient encore dans les parcs en bas de leurs bâtiments. L'école n'avait repris que quelques jours auparavant, laissant ces jeunes écoliers dans un rythme de fin de vacances pour quelques temps encore. Bilal profita ainsi de cette chance de n'avoir pas encore de devoirs et d'être un dimanche soir pour jouer à chat et à la souris avec ses trois camarades dans ce square Villette. Bilal avait d'ailleurs attendu toute la journée que vienne ce moment. Le soleil déclinant davantage, il allait être l'heure pour lui de rentrer à la maison. Sa mère assise sur le « bancs des parents » l'appela pour le lui rappeler. Le petit garçon essaya de négocier cinq minutes de prolongation mais l'issue du match était jouée d'avance. Le lendemain il lui fallait se lever pour une journée d'école et sa mère allait veiller à ce qu'il puisse y aller en pleine forme. Quelque peu frustré, Bilal courut la rejoindre. Cette dernière lui sourit, salua les autres parents et, empoignant la poussette dans laquelle se trouvait son benjamin, prit le chemin du retour. La petite famille emprunta le passage piéton et longea la rue Pierre Picard avant de s'engager sur la rue de Clignancourt. À l'intersection, entre la rue de Clignancourt et la rue de Sofia se trouvait l'un des magasins préférés de Bilal. C'était un café Bar tenu par un charmant patron qui offrait à chacun des passages de la petite famille une boisson sucrée et une friandise à Bilal. Le jeune garçon n'eut cependant pas la chance de profiter de ces délices, il fallait qu'il accélère le pas, sa mère le pressant pour rentrer au plus vite. Alors que tous trois descendait la rue de Sofia, Bilal s'arrêta devant une personne allongée sur les marches de la banque se trouvant au numéro 8 de la rue.

— Bilal, qu'est-ce que tu fais ? lui demanda sa mère. Viens, nous allons rentrer en retard. Demain tu as école. Nous avons déjà beaucoup trop trainé, il est 19h30.

— Mais regarde maman. Il y a un monsieur qui dort sur les marches, souligna le petit garçon.

— Oui mon ange. C'est une personne sans abri. Allons t'en as déjà vu. Je t'ai déjà expliqué ce que c'était, s'impatienta-t-elle.

— Oui je sais. Je peux lui donner une pièce ? demanda innocemment le petit garçon. Sa mère lui donna une pièce de un euro pour que son fils aille la déposer dans le gobelet qui était posé à cet effet aux pieds du Monsieur.

— Regarde maman ! s'écriât Bilal. Il y a du rouge qui coule. On dirait de la peinture.

— Qu'est-ce que tu racontes mon chéri ? la mère se stoppa net lorsqu'elle comprit la situation. Affolée, elle prit son enfant par le bras et le tira à elle pour l'éloigner de ce sans abris, étendu inerte sur le sol.

— Qu'est-ce qu'il y a maman ? demanda Bilal, sentant que l'adulte voulait lui cacher quelque chose.

— Rien mon ange. Il n'y a rien, voulut-elle le rassurer.

La mère regarda autour d'elle à la recherche de personnes susceptibles de pouvoir lui venir en aide. Malheureusement, un dimanche soir, le coiffeur et la boutique de

mariage de l'autre côté de la rue étaient fermés. Elle aperçut alors une dame d'une cinquantaine d'années remontant la rue, son chien l'accompagnant en urinant par-ci par-là. La mère ordonna à Bilal de rester auprès de la poussette avant d'aller à la rencontre de cette promeneuse du soir.

— Bonsoir Madame, se présenta-t-elle à voix basse pour ne pas que son fils ne l'entende. Excusez-moi de vous déranger. Cela paraît invraisemblable mais je ne sais comment l'aborder. Voilà, je crois que mon fils que vous voyez derrière moi à découvert un homme qui semble mort. Il y a du sang partout. S'il vous plaît aidez-moi je ne sais pas quoi faire surtout avec mon fils. J'aurais voulu appeler la police mais avec mes enfants... enfin, vous comprenez ?

La dame ne sut comment réagir devant cette vague terrifiante d'informations. Elle se rapprocha de l'homme pour comprendre davantage ce que cette mère de famille essayait de lui dire. Elle retourna le corps afin de vérifier l'état de santé de cet individu. Elle fût horrifiée à la vue d'un cadavre inerte. Immédiatement, cette dernière sortit son téléphone pour composer le 17.

*

Quelques heures après la découverte de ce SDF par Bilal et sa mère, un homme âgé de la trentaine, descendit d'une voiture banalisée. Il referma la portière et s'apprêta à sortir sa carte de police de sa veste afin de passer les rubalises de sécurité. Le jeune officier passa les barrières de sécurité et se dirigea vers les marches où reposait l'individu.

— Bonsoir, se présenta le jeune officier avec une certaine assurance aux agents de police déjà sur place. Léo DUBOIS officier à la BC de Paris et voici ma collègue Isabelle MOULIN. Nous avons été chargés de cette affaire.

Avec ses yeux clairs, sa chevelure tirant entre le châtain et le auburn, ses 1m74 et un tour de taille 38, Isabelle pouvait être catégorisée comme une belle femme pour les critères de beauté de ces dernières années. Elle était de sept ans l'ainée de son collègue et avait rejoint la brigade criminelle en 2005. Ce qui faisait d'elle la supérieure de Léo. Concernant ce dernier, Léo avait fait ses classes au service départementale de police judiciaire des Hauts-de-Seine avant de rejoindre le service du grand commissaire YOURI à la Brigade Criminelle de Paris. Depuis il s'investissait corps et âme dans chacune de ses affaires. Ce soir-là, l'inspecteur était particulièrement fatigué de sa permanence au bureau, mais l'analyse du corps allait vite le mettre en situation.

— Bonsoir inspecteur. Brigadier Henri MEYER du commissariat du 18ème, se présenta à son tour le policier qui supervisait la scène du crime en attendant la relève. C'est une mère et ses enfants qui ont découvert le corps. Nous avons sécurisé le périmètre. Un dimanche soir cela nous a facilité les choses mais nous attendons encore les experts de l'IML. Vous avez fait plus vite qu'eux.

— Le centre de Paris est bouché. Pouvons-nous jeter un œil ? questionna Léo pointant le cadavre du doigt.

— Si vous ne touchez rien je suppose que oui lieutenant.

Léo s'approcha du corps encore allongé sur le ventre. Entre la découverte de ce dernier par Bilal et l'instant où l'inspecteur l'examina, le sang avait bien séché et virait aux couleurs grenat et rouge falun, devenu collant sur la pierre froide des marches. Cependant, Léo ne parvint pas à distinguer d'où avait pu provenir cette hémorragie. Le cadavre ne laissait paraître aucune blessure directe sur le corps. Ce dernier était vêtu d'un anorak vert véronèse couvrant deux couches de vêtements certainement pour protéger son porteur du froid de la nuit. Aucune lame ni aucun objet tranchant ayant pu servir d'arme n'avait transpercé le corps du défunt.

— Tu vois quelque chose Isabelle ? demanda Léo continuant de faire le tour du cadavre, à distance néanmoins très raisonnable pour ne pas salir la scène pour les collègues de l'IML.

— Concernant les membres inférieurs et supérieurs je ne vois rien, mais là ! indiqua Isabelle en montrant la tête de l'index. Le sang semble provenir de sa tête.

Celle-ci était à peine visible. Le visage était aux trois quart emmitouflé dans une grosse écharpe rouge et la tête habillée d'un bonnet cachée sous la capuche de l'anorak. La coulure couleur sanguinolente provenait bien de sous l'écharpe dont la couleur rendait difficile la différenciation des deux rouges.

— Bon il va falloir attendre les experts pour que nous puissions avoir nos réponses. Léo s'adressa alors au brigadier. Avez-vous des premiers éléments concernant peut-être l'identité de la personne.

— Non aucune. Surement un simple SDF qui s'est trouvé au mauvais endroit et qui s'est fait agressé par une bande, ou bien une bagarre avec d'autres SDF qui a mal tournée. Ça arrive souvent en ce moment.

— « Simple SDF » ou pas, cet individu reste une personne et jusqu'à l'arrivée des experts, il reste une potentielle victime d'un crime, répondit Léo quelque peu échauffé du peu de considération du brigadier envers le défunt. Je considère qu'un minimum de respect lui est dû.

— Oui pardon. M'enfin vous savez, on en voit tellement qu'on finit par banaliser ces trucs-là.

Léo le toisa du regard. L'officier ne supporta guère qu'une personne, un représentant de la Loi de surcroît, pût dénigrer une victime de la sorte. Quel qu'ait été la nature de la situation ayant amené au crime, le caractère social, physique ou d'appartenance de la personne, Léo avait à cœur de traiter chacune de ses affaires avec le même égard. Le brigadier MEYER le comprit et n'insista pas. Le fourgon de l'Institut Médico-Légal arriva enfin sur les lieux. Deux experts descendirent et sortirent tout un équipement avant de se diriger vers le corps. Léo et Isabelle leurs cédèrent la place restant en spectateurs afin de ne rien louper des événements. Se munissant de gants les experts analysèrent le moindre détail. Un troisième collègue de la sciaticque les avait rejoint et avait le rôle du photographe. Le légiste manipulant le corps devait être le plus expérimenté. D'une dizaine d'années plus âgée que ses confrères, il tourna le corps et déshabilla le visage de l'inconnu. Le légiste comme Léo et tous les autres témoins de

la scène eurent un léger recul devant le portrait de cet individu au visage entièrement tuméfié. Toutefois, ce qui venait de dégouter l'ensemble du public n'étaient pas les nombreuses boursoufflures ni la fracture ouverte de l'os nasal et de son cartilage. Le cadavre avait la bouche grande ouverte. La mandibule inférieure semblait avoir été décrochée du reste du crâne et laissait une large ouverture avec l'os maxillaire. Léo pût distinguer de loin des objets enfoncés dans la bouche du malheureux. Il avait désormais la réponse à sa question. L'hémorragie provenait de la gorge de la victime. Avec une pince, le légiste retira un premier morceau de la chose qu'avait dû ingurgiter la victime.

— Un billet ? brandit le légiste étonné.

— Un billet ? répéta Isabelle.

— Il semble effectivement que l'on ait fait ingurgiter à la victime une liasse de billets. poursuivit le légiste. L'agresseur n'y est pas allé de main morte. Vous voyez là, s'adressa-t-il à son public en pointant la gorge de la victime, le muscle trachéal a complètement été arraché. Et pour aller jusque-là, je ne vous dis pas la violence. Au-dessus, le larynx, le cartilage thyroïde, tout y est passé. L'artère carotide a dû être également touchée expliquant ainsi la raison d'autant de sang.

— Bon ce qui est certain, c'est qu'il s'agit d'un meurtre. conclut Léo. Le Procureur a bien fait de nous mettre sur l'affaire. Et il ne s'agit pas d'un meurtre pour lui voler son argent.

— Ça c'est indéniable. Soutint Isabelle. Il serait aberrant de soutenir le contraire, sourit-elle.

— Effectivement. L'examen post mortem est indiscutable, reprit le légiste.

— Y a-t-il d'autres éléments qui pourraient nous aiguiller ? demanda Isabelle.

— Il semble que l'auteur ait souhaité que nous découvrions progressivement la manière dont il a tué sa victime.

— C'est vrai, enchérit Léo. Pourquoi cacher une blessure avec une écharpe et un bonnet sachant pertinemment que la police allait découvrir le corps ? De plus, je ne pense pas que cela soit un hasard, d'avoir retrouvé ce malheureux sur les marches d'une banque avec une liasse de billet dans sa trachée. Le tueur semble avoir un message à faire passer.

Tous levèrent la tête en direction de la devanture devant laquelle ils étaient tous à s'agiter et effectivement aucun d'eux n'avait fait attention à ce détail.

— Pour le moment les vêtements et les débris alentours n'apportent pas plus de réponses mais nous poursuivons les analyses mon équipe et moi. Et dès que j'ai l'ensemble des résultats au labo je vous tiens informés inspecteur ? répondit le légiste.

— Parfait nous vous remercions docteur, salua Isabelle.

— Monsieur MEYER, auriez-vous les coordonnées des témoins que nous puissions les contacter ? demanda poliment Léo en se tournant vers le brigadier.

— Oui, oui, je les ai. Je peux vous les donner immédiatement.

— Je m'en occupe si tu veux Léo. Je les contacte directement une fois arrivés au bureau et je me charge des dépositions. Toi, fais le topo à YOURI et CHARRIER, et va dormir un peu tu as une tête de zombi.

— Merci Isabelle, tu es la meilleure. Faisons cela.

Les deux collègues prirent les derniers éléments puis repartir vers le fameux 36 quai des Orfèvres.

*

Chapitre 2

Le noir, sombre et envoutant, il accompagne souvent nos cauchemars. À ce moment il nous tient, on lui échappe, il nous rattrape, nous courons davantage, rien n'y fait il prend toujours l'avantage. Il est des chapitres où nous prions de voir arriver cette lueur salvatrice.

Ses yeux s'ouvrirent sur ce plafond décoré par la moisissure qui s'y était incrustée depuis ces 10 dernières années. Des cris d'animaux enragés retentissaient des quatre coins de la pièce. C'était d'ailleurs l'un d'entre eux qui l'avait réveillé en sursaut. Il se frotta rapidement les yeux et se redressa sur la pailleasse qui lui servait de banc. 3h qu'il était déjà confiné dans cette pièce de 8 m². Tandis que ces voisins continuaient de vociférer des injures et autres vocalises en tout genre, lui, se demandait encore comment un jeune de 16 ans avait bien pu en arriver là. Voilà maintenant 20 heures qu'il n'avait pas vu sa famille ni eu de contact avec l'extérieur. D'ailleurs qu'allaient-ils penser de lui en le revoyant ? Du noir, c'est ce qu'il voyait en ce moment et eux verraient également du noir. Qu'avait-il fait ? Ce n'était pas de sa faute.

La porte s'ouvrit soudainement et un personnage en uniforme se présenta à l'entrée. Très autoritaire il ordonna au jeune homme de lui présenter ses deux poignets. Un cliquetis signala que les menottes s'étaient bien refermées sur l'adolescent. Ce dernier suivit son escorte jusqu'à un hall où étaient disposés quatre ou cinq espèces de parloirs cloisonnés. L'adolescent pu y sentir la fraîcheur de cette immense pièce. Peut-être était-ce un simple ressenti mais il était certain qu'il différenciait aisément la température actuelle en comparaison avec l'antre dans laquelle il avait été placé. L'agent de police qui l'accompagnait l'arrêta devant un des parloirs avant de lui enlever ses menottes. Il lui fit alors signe d'entrer. Le jeune homme pris place dans le parloir. Un homme l'y attendait un bloc note à la main.

— Assieds-toi je t'en prie, lui adressa-t-il en lui désignant la chaise vide qui était en face de lui. Bonjour Adrien, je suis Monsieur LAURENT du service éducatif auprès du tribunal. Sais-tu pourquoi tu es là et les suites à venir ? poursuivit aussitôt l'homme.

— Oui. J'ai été mis en garde à vue pour agression sexuelle et là je vais passer devant le juge, souffla Adrien, d'un air dépit.

— Tu vas être mis en examen, plus précisément pour viol en réunion sur mineur de moins de 15 ans. Peux-tu me parler un peu des faits ?

L'adolescent ne répondit rien. Il regarda simplement le blanc de la table. Il la trouvait un peu vétuste d'ailleurs. Il avait repéré une tache difforme en son centre. Il se demandait comment avait-elle pu arriver là. Il lui venait des sifflements aux oreilles quelque peu agaçants. Souhaitant que cela cesse, le jeune homme acquiesça d'un signe de tête.

— D'accord. Je te remercie de répondre à mes questions. Que s'est-il passé ? devant la non réactivité de l'adolescent, le dénommé Monsieur LAURENT poursuivit son interrogatoire. Tu habites avec tes parents ? Comment ça se passe à la maison ?

— Ça va, répondit le jeune avec un haussement d'épaule.

— C'est à dire ? questionna Monsieur LAURENT.

— Bah ça va, qu'est-ce qu'il voulait qu'il lui réponde de plus pensa-t-il.

L'entretien se poursuivit ainsi sous une pluie de questions sans toujours de réponses. Bien qu'il fût enfermé et retenu depuis plus de 20h, Adrien tenait bon. Que lui voulait toutes ces personnes ? Pourquoi toutes ces questions ? Il n'avait rien fait. Ce n'était qu'un jeu rien de plus. Qui plus était, les autres l'avaient un peu forcé. Cela justifiait-il également qu'il soit considéré comme un criminel par la police ? En toute vérité, Adrien avait peur... Une peur dont il ignorait la provenance. Mais il sentait inéluctablement émaner ce sentiment violent au moment même où il y prêta attention. Adrien n'en fit cependant rien remarquer à son interlocuteur. Il paraissait au contraire froid et dénué de tout intérêt à la conversation. Au plus loin il s'en portait, au mieux il se portait. Le jeune homme ne se souvenait même pas des éléments qui lui étaient demandés de narrer. À la fin de l'entretien, Monsieur LAURENT remis Adrien au policier qui le raccompagna au dépôt. Revenu à la case départ, le jeune homme était de nouveau cloîtré dans ce 8 mètres carrés.

Les minutes étaient interminables. Adrien n'avait plus aucune notion du temps. Des heures... Là était la seule chose évidente dont il était certain. Des heures que ce dernier était retenu enfermé dans des salles d'entretien, dans des cellules et des heures s'étaient écoulées sans qu'il ne puisse accéder à un minimum de confort. Une bonne partie de PlayStation, voilà ce dont il avait besoin et ce dont il avait envi à ce moment-là. Les policiers ne lui avaient même pas redonné son téléphone. Comment allait-il joindre ses amis ? Bien qu'il n'ait eu que deux ou trois heures de sommeil tout au plus, Adrien laissa de côté l'éventualité de dormir un peu dans l'attente d'être appelé. En effet, les cris de ces congénères qui continuaient de vociférer n'allaient nullement lui permettre ce confort.

La porte finit par s'ouvrir. Adrien fut conduit par son même garde du corps sur un banc en bois situé un étage plus haut de ce même bâtiment. Le policier lui ordonna de s'asseoir et de ne pas bouger de son assise. Cette dernière faisait face à une porte en bois sur laquelle était placardé un écriteau indiquant « Cabinet C ». Soudain Adrien entendit des bruits sourds venir d'un des côtés du couloir. Il aperçut ses parents accompagnés de l'homme avec qui il venait de s'entretenir un peu plus tôt. En le voyant sa mère accourut vers lui pour le serrer dans ses bras. Elle fut stoppée par l'agent de police.

— S'il vous plaît je veux juste parler avec mon fils.

— Pour l'instant ce n'est pas possible Madame. Je suis désolé. Vous allez être reçus par le Magistrat, indiqua le policier.

— Juste deux petites secondes Monsieur l'agent s'il vous plaît...

— Ce n'est pas possible désolé.

— Allez viens Yvonne c'est la procédure, intervint le père qui l'avait rejointe.

La porte du cabinet s'ouvrit et le Juge d'Instruction fit rentrer cette petite assemblée, puis la porte se referma.

*

La décision du Juge d'Instruction ne se fit pas attendre. Adrien allait provisoirement être incarcéré au quartier mineurs de la maison d'arrêt de Fleury Mérogis. Son escorte l'attendait déjà derrière les portes du Magistrat. Il eut à peine le temps d'embrasser sa mère qu'Adrien fût ramené au petit dépôt avant d'être accompagné dans ce véhicule de la pénitenciaire. Ce soir-là, ils étaient trois mineurs à être incarcérés. Le fourgon allait de vive allure, toute sirène hurlante filant sur cette A6 direction Evry. Adrien ne prit pas le temps d'apprécier le paysage, il gardait la tête baissée, les yeux rivés sur les menottes qui empoignaient ses poignets pour ne former qu'une seule entité : un mis en cause.

Le fourgon s'immobilisa soudainement devant un imposant portail étroitement surveillé par des agents de l'administration pénitentiaire. Une fois le véhicule ayant passé les portes et arrivé devant l'entrée de l'administration, Adrien et les deux autres mineurs furent invités à descendre du fourgon puis escortés à l'intérieur du bâtiment pour procéder à la mise sous écrou. Les interminables heures passées au petit dépôt l'avaient éreinté. Le jeune homme tenait à peine debout éveillé. Le soleil avait depuis bien des heures laissé place aux rayons de l'astre lunaire lorsqu'Adrien eut fini de passer la fouille et l'instant administratif, on l'accompagna jusqu'au D4 où les trois étages qu'il compta lors de sa montée lui parurent extrêmes brûlantes. Exténué de ses trente dernières heures, Adrien somnolait à moitié, debout marchant derrière le surveillant, ignorant ce qui l'entourait. Le gardien le stoppa soudainement dans sa marche. Ils étaient arrivés devant une cellule. Adrien pris enfin conscience de sa destination. Ses menottes lui furent retirées. Le jeune homme entra et un sac contenant ses quelques affaires autorisées par l'administration pénitentiaire lui fut remis. La porte de sa cellule se referma, laissant Adrien seul face à ce néant qui était devenu son nouveau chez lui.

*